

## REMUONS-NOUS

Un de nos confrères quotidien donnait ces jours derniers le chiffre de notre commerce avec la France et après avoir relevé une augmentation dans les importations françaises pour le dernier exercice, il faisait appel aux amateurs français pour l'établissement d'une ligne franco-canadienne reliant directement les deux pays.

Voici ce qu'il disait en terminant :

" Si les hommes d'affaires français voulaient avoir l'esprit d'entreprise et se donner l'activité des hommes d'affaires anglais et allemands, nous aurions, à courte échéance, cette ligne directe tant désirée et nous affirmons que dès la première année notre commerce réciproque monterait de cinq millions à dix millions de piastres.

" Si toute l'énergie française que fait gaspiller l'affaire Dreyfus était mise quelques mois seulement au service de l'expansion commerciale et du développement des intérêts français à l'extérieur, que de beaux résultats notre vieille mère-patrie récolterait ! "

Nous ne doutons pas que les résultats pour la France seraient tangibles, comme ils le seraient également pour le Canada.

Cependant, pour la France, ils le seraient moins maintenant qu'un tarif préférentiel en faveur de l'Angleterre empêchera l'importation au Canada de quantités de marchandises françaises qui y auraient trouvé de bons débouchés sans une majoration de droits de 25 p. c. comparativement aux produits anglais similaires.

Mais, question de tarif préférentiel à part, il serait peut-être bon de se demander qui, de la France ou du Canada, a le plus d'intérêt à la création d'une ligne directe entre les deux pays.

Le gros des importations françai-

ses se compose de vins, liqueurs, fruits secs, conserves, etc., qui nous viennent directement de France à l'ouverture et à la clôture de la navigation par une ligne qui fréquente les ports de la Méditerranée et touche à Tonnay-Charente au passage, c'est-à-dire à un point très rapproché du centre de production des marchandises importées. Sous ce rapport, il y a déjà une grande partie des importations françaises qui paie un fret aussi bas ou presque aussi bas que possible. Que restait-il ? Peu de marchandises qui soient achetées directement en France.

Car il faut noter que dans les importations anglaises il entre quantité de produits des manufactures françaises et si les produits français doivent trouver une plus grande consommation sur nos marchés c'est par le canal anglais que le chiffre d'affaires augmentera. Le tarif préférentiel en faveur de l'Angleterre aura pour effet d'inciter les manufacturiers français à se servir de l'intermédiaire du commerce anglais pour nous atteindre. Les produits français nous arriveront ici avec des marques anglaises pour éviter de payer 25 p. c. de plus de droits.

Cela ne veut pas dire que la France ne trouverait pas son compte à l'établissement d'une ligne directe entre elle et le Canada. Non, certes, mais ce que nous voulons dire c'est qu'elle a peut-être moins d'intérêt que le Canada à voir la création d'une telle ligne.

Nous avons exporté en France, dans le cours du dernier exercice pour \$1,025,000 c'est-à-dire le quart des importations françaises. Or, personne ne doute que nos bois et leurs produits ainsi que nos grains pourraient entrer en France par cargaisons complètes et que, s'ils n'y entrent pas, c'est que nous n'avons pas de ligne directe avec la France, tandis que les bois et la pulpe de